

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ**

Au Conseil Intercommunal
1303 Penthaz

Cossonay, le 23 novembre 2010

**Rapport de la Commission des Finances sur le préavis du Comité de Direction N°1/2010
relatif au budget 2011.**

La Commission des Finances, composée de Messieurs André Borgeaud et Philippe Wiesmann, membres, Roland Pantet et Dominique Vigliotti, membres suppléants, s'est réunie le 3 novembre 2010 à la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2010 relatif au budget 2011. Sont excusés, pour des raisons de cumul d'assemblées sur la même soirée, Madame Corinne Borgeaud et Monsieur Bernard Martin.

Le Comité de Direction au complet, était représenté par Messieurs René Devantay, René Nicolet et Philippe Gerhard, ainsi que Bernard Augsburgers secrétaire/comptable de l'association. Nous tenons à les remercier de leur disponibilité et des réponses apportées.

Le présent rapport a été transmis à tous les membres et aux suppléants, pour d'éventuelles corrections ou précisions.

Le budget 2011 a été établi selon les frais connus des années précédentes, les recettes ont été adaptées aux comptes 2009, avec une diminution pour les facturations aux communes. Lesdites communes ont réalisés des travaux sur leurs sites pendant la période 2009, elles ne pouvaient pas gérer la totalité de leur boue qui on été traitée et facturée par l'AIEE.

Commentaires des postes de dépenses:

- **Frais Administration et Vacations** : Les frais ont été adaptés au compte 2009, avec une augmentation de 7.6% répartie sur le comité de direction, les commissions de gestion et technique, en prévision des futurs travaux.
- **Personnel Adm. et Exploitation** : Pas de commentaire particulier, c'est la même équipe que l'année précédente.
- **Indemnisation et remboursement Frais** : Poste non utilisé en 2009, mais il est justifié qu'il reste en cas de besoin.
- **Frais de Bureau** : Chaque année ce montant est reporté, les systèmes informatiques seront toujours en évolution, il est important que notre matériel ne soit pas désuet afin de suivre les évolutions.

- **Matériel d'exploitation** : Depuis 2010 ce montant a été de CHF 10'000.00, les comptes 2009 nous démontrent que c'est suffisant à assumer les casses imprévues.
- **Achat, Eau, Energie, Combustible** : La somme a été augmentée de 12.3 % selon les comptes 2009. Notre comité l'a adaptée aux montants payés courant 2010.
- **Autres Fournitures & Marchandises** : Pas de commentaire particulier.
- **Entretien** : Pas de commentaire particulier. Ce montant a été voté par notre conseil il y a plus de 5 ans, il doit être reporté tel quel dans chaque budget. Dû aux investissements futurs pour le renouvellement de notre station, notre comité directeur aura la sagesse de ne faire exécuter que l'entretien nécessaire.
- **Traitement des boues** : Les frais de transport sont adaptés aux frais connus sur 2009., Par contre l'incinération des boues a subi une augmentation.
- **Honoraires et prestation de services** : Ils ont été reportés selon le budget 2010. Ils semblent être suffisants, si on les compare aux comptes 2009. Nous rappelons que le poste Frais divers comprend: *Les analyses, le contrôle des comptes par une fiduciaire, l'étude de divers projets, nos frais d'après assemblées et le repas de fin d'année.*
- **Amortissement des Installations**: Ce poste a été mis en place en 2010. Pour l'instant il est utilisé pour la table d'égouttage.

Commentaires des postes de recettes:

- **L'encaissement des taxes**: Les recettes ont été comptabilisées selon le compte 2009, La consommation peut avoir quelques fluctuations, mais jamais très significatives qui mettraient nos entrées en difficultés.
- **Facturation aux communes**: Comme cité en première page, beaucoup d'administrations ont effectué des travaux sur leurs steps en 2009, pendant cette période elles nous ont apportés leur boue en vue de traitement. Maintenant que leur installation sont remises en état de fonction habituelle, il est probable, voir certain que le volume de livraisons soient diminués, ainsi que les recettes.
- **Recette diverses**: Ce poste provient surtout de l'encaissement des fosses septiques privées. Il a été adapté aux entrées comptabilisées en 2009.
- **Rappels, Frais de poursuites**: pas de commentaire particulier.
- **Recettes diverses**: Adaptées aux entrées 2009.
- **Intérêts créanciers**: le marché financier est ce qu'il est. Il est raisonnable de ne pas prévoir des miracles.
- **Produits exercices antérieurs**: pas de commentaire.

La Commission constate que le budget 2011 présente un bénéfice de CHF 96'270.00 après amortissement. Nous pensons que ledit budget est réalisé avec sagesse, il nous permettra d'absorber quelques frais imprévus sans remettre en cause son bon fonctionnement. Pour l'avenir, il faudra prévoir l'adaptation des taxes à la hauteur des frais financiers de nos futurs investissements.

La Commission vous propose d'adopter les conclusions suivantes.

Conclusions:

Le Conseil Intercommunal de l'AIEE

Vu le préavis du Comité de direction N°1/2010, relatif budget 2011.

Où le rapport de la commission chargé d'étudier cette affaire.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

D'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2011 tel que présenté

Les membres et les suppléants de la commission de Finances.

André Borgeaud

Bernard Martin

Corinne Borgeaud

Dominique Vigliotto

Roland Pantet

Philippe Wiesmann, rapporteur
